

À Paris, le 22 avril 2026

À l'attention de
Madame Benetti, Rectrice de l'académie de Paris
Monsieur Noé, Directeur de l'académie de Paris
Madame Gautherot, Dasen chargée des écoles et des collèges
de l'académie de Paris

Objet : Rythmes scolaires

Madame la Rectrice,

Comme vous le savez, le Maire de Paris a décidé d'ouvrir le débat sur les temps de l'enfant avec l'organisation d'une convention citoyenne. Pour la FSU-SNUipp Paris, cela fait longtemps que le dossier des rythmes scolaires aurait dû être réouvert tant par l'Académie que par la Ville. En effet, nos différentes consultations de la profession démontrent que de manière générale et ce depuis sa mise en place, les enseignant-es dénoncent les conséquences de la réforme Peillon et de son application parisienne sur les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels. Le système actuel est massivement rejeté par les professeur-es des écoles. Il doit donc être abandonné. Les enseignant-es doivent être consulté-es sur celui-ci et l'avis majoritaire respecté par la Ville et l'Académie.

Pour notre syndicat, le temps scolaire doit être au centre des débats sur l'organisation de la semaine à l'école. Il ne peut être traité comme une activité parmi d'autres au sein de la journée de l'enfant et du lieu école. Les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignant-es ne peuvent être une variable d'ajustement des contraintes municipales. Le temps scolaire doit retrouver sa centralité. Rien ne doit donc se faire sans l'expertise des enseignant-es et l'Académie doit prendre toute sa place dans les discussions et dans les décisions à venir. La FSU-SNUipp demande à être partie prenante des discussions qui s'ouvriront en mai. Nous nous adressons à vous pour vous demander de prendre part aux arbitrages à venir, dans l'intérêt des personnels de l'éducation nationale comme dans l'intérêt des élèves. L'Education Nationale ne peut laisser la Ville décider seule de l'organisation de la semaine scolaire.

Si l'organisation du temps scolaire est primordiale, il est clair que la résolution de cette question ne suffira pas à garantir l'amélioration des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves tout comme des conditions de travail des enseignant-es. La FSU-SNUipp considère que les enseignant-es doivent être enfin entendu-es sur les autres sujets qui concernent l'articulation des temps scolaires et périscolaires : utilisation des locaux et du matériel sur les différents temps, application des règles de vie communes au sein de l'école, nécessité de concertations entre les équipes, etc. Un travail de fond doit s'engager dans les mois à venir sur l'ensemble de ces sujets et nous demandons à l'Académie comme à la Ville d'organiser des groupes de travail sur ces sujets.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée
Co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris

